

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune

BOURBONNE LES BAINS

2020/ 34

DEPARTEMENT
Haute-Marne**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers :**

- en exercice 19
- présents 17
- votants 17
- absents 2

Du mardi 9 juin 2020

L'an deux mille vingt le 09 juin, à Salle des fêtes à 20H30.

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

OBJET**Délégués du Conseil Municipal
auprès de la Fédération
Française des stations vertes de
vacances et des villages de
neiges**Étaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Claude PÉTIOT, Patrick BREYER, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia HUGUENOT, Sébastien HUMBLOT, Damien CORNU, Emmanuel PASQUA, Amélie MOLTER, Aurélie LAVILLE.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 11/06/2020 et que la convocation du Conseil avait été faite le 04 juin 2020

Étaient absents non excusés : Pierre THOMAS, Jean-Mary CARBILLET

Madame Amélie MOLTER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire, membre de plein droit, fait appel à candidatures pour la désignation de deux délégués auprès de la Fédération des Stations vertes de vacances et des villages de neige.

Il précise que la Commune doit être représentée par 1 délégué titulaire et 1 référent.

Madame Emilie BEAU et Madame Catherine THIVET se portent candidates.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la nomination de Madame Emilie BEAU et Madame Catherine THIVET, respectivement comme déléguée et référente du Conseil Municipal auprès de la Fédération Française des stations vertes de vacances et des villages de neige.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Bourbonne les Bains le 11 juin 2020
Le Maire